



**Compte rendu du Comité de Pilotage  
Site Natura 2000 « Mont Ventoux »  
28/03/2017 – Villes-sur-Auzon**



Pièces jointes :

- Support de présentation du Comité de Pilotage – Baptiste MONTESINOS – SMAEMV

**- Personnes présentes :**

- o Jean-François MONIOTTE – Sous-Préfet de Carpentras
- o Luc REYNARD – Président du Comité de Pilotage - Maire de Bédoin, Vice-Président de la CoVe et Vice-Président du SMAEMV
- o Alain GABERT – Président du SMAEMV - Maire de Monieux – Vice-Président de la CCVS
- o Roland RUEGG – Maire de Brantes
- o Chantal KAUFFMANN – Mairie de Méthamis
- o Geneviève BOISSIN – Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin
- o Christine LAFOLIE – Direction Départementale des Territoires de Vaucluse
- o Francis YERNAUX – Comité Départemental de Cyclotourisme de Vaucluse
- o Alain BRIANCON – Fédération Départementale des Chasseurs de Vaucluse
- o Stéphanie MARI – Département de Vaucluse
- o Olivier DELAPRISON – Office National des Forêts
- o Jeanne du Lac – Office National des Forêts
- o Florian CONIL – Association de Développement et de Promotion du Mont Ventoux
- o Pierre DURET – Fédération Française de Montagne et d'Escalade
- o Frederic CARRION – Direction départementale de la cohésion sociale 84
- o Florence MENETRIER – Conservatoire des Espaces Naturels PACA
- o Yoann BARRACA – Conservatoire des Espaces Naturels PACA
- o Bernard DUMONT – Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
- o Anthony ROUX – Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont-Ventoux
- o Baptiste MONTESINOS – Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont-Ventoux
- o Ken REYNA – Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont-Ventoux
- o Romain BARTHELD – Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont-Ventoux
- o Jean Paul VILMER – Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont-Ventoux

**- Personnes excusées :**

- o Eric MASSOT – Maire de Saint Léger-du-Ventoux

**- Déroulement de la séance :**

- Mot d'accueil du Président du COPIL, Luc REYNARD ;
- Précisions sur la situation du FEADER ;
- Présentation des actions menées en 2016 et celles à venir en 2017, par Baptiste MONTESINOS, animateur du site.

## 1. Mot d'accueil de M. REYNARD

Le Président du Comité de Pilotage remercie l'ensemble des participants de leur présence. En quelques mots, il remercie également le SMAEMV pour le travail réalisé. Concernant l'aspect financier, il indique à l'assemblée que la démarche Natura 2000 reste financé à 100% pour les 3 prochaines années (Etat/FEADER) et que les services instructeurs ont donné un accord de principe pour la poursuite de l'animation du site.

Après ces quelques mots, Baptiste MONTESINOS, animateur du site, présente rapidement l'ordre du jour et démarre la présentation du travail réalisé en 2016.

## 2. Programme FEADER 2014-2020

Pour rappel, la Région PACA est désormais la nouvelle autorité de gestion des fonds européens. Lors du dernier comité de pilotage, plusieurs problèmes restés à résoudre afin que l'animation puisse redémarrer normalement et la possibilité de contractualisation rétablie. Point de blocage important, la convention tripartite Europe/Région/Organisme payeur a été signée en 2016.

L'instruction des dossiers est également été modifiée pour prendre désormais la forme d'appels à projet régionaux sur un rythme actuel de 2 à 3 par an.

Au sujet du financement des actions, il est désormais indispensable d'apporter un autofinancement de 20% pour certaines actions lorsque le maître d'ouvrage est une collectivité publique. Enfin, concernant le fonctionnement, de nouvelles démarches administratives (fonctionnement sous forme d'appel à projets, nécessité de produire des devis parfois plusieurs années avant l'opération...) rendent beaucoup plus complexe le lancement des actions, ralentissant de fait la mise en œuvre du DOCOB.

## 3. Retour sur l'année 2016 et perspectives d'actions pour 2017

### - *Gestion des habitats et des espèces*

#### **Adaptation des points d'eau pour les espèces patrimoniales du site, notamment les chauves-souris**

Le tarissement estival d'un des rares points d'eau anciennement pérenne du Mont Ventoux est la preuve que cette ressource tend à se raréfier sur le massif. À l'inverse, il existe de nombreuses citernes (pastorales ou DFCI) sur l'ensemble du site Natura 2000 dont l'excédent d'eau s'écoule au sol. Basé sur une fiche action du DOCOB, un important travail de préparation et plusieurs temps d'échanges avec l'ONF ont permis en 2016 d'envisager l'adaptation de ces équipements afin de garantir un meilleur accès à l'eau pour la faune sauvage.

Le travail a consisté à réaliser un inventaire des points d'eau, évaluer leur intérêt environnemental et la faisabilité technique et financière de chaque site. Ainsi, 4 d'entre eux ont été choisis et feront l'objet d'un travail plus approfondi : la citerne pastorale de la Tête des Mines, la fontaine de la Font d'Angiou, la Source du Contrat au Mont Serein et la citerne pastorale de la Fayet Puante.

Bien que le SMAEMV soit à l'origine du projet et la structure animatrice du site Natura 2000, il ne sera pas en mesure de porter le contrat au regard de l'évolution des conditions de financements. Un contrat devrait être déposé par l'ONF lors d'un appel à projet Natura 2000 en 2017 ou 2018, une fois les modalités techniques, financières et paysagères clairement définies.

### **Rétablissement d'un milieu ouvert à la Jousserène (Bédoin)**

Compte tenu de l'intérêt biologique des éboulis sommitaux du Mont Ventoux et de la nécessité de soutenir le pastoralisme par l'entretien des milieux naturels, l'ONF et le SMAEMV ont souhaité mettre en œuvre une opération de réouverture de milieu, au sud de l'observatoire, au lieu-dit « La Jousserène ». Pour cela, afin d'alléger les coûts du contrat et faciliter la diminution du recouvrement en genévriers, une intervention forestière en octobre 2016 a permis d'exporter une grande partie des arbres qui peuplaient la zone. L'année 2017 devrait conduire à déposer un contrat Natura 2000 afin de réduire la proportion de genévriers sur 2 à 3 hectares. Différentes techniques sont à l'étude mais une réouverture par brûlage dirigé a déjà fait ses preuves dans un milieu similaire, à proximité de la Jousserène. Néanmoins, les premiers éléments acquis au moment de la rédaction de ce compte rendu tendent à montrer que la surface n'est pas suffisante pour mobiliser les pompiers. Il s'agit donc de définir les modalités techniques et financières en fonction du type de travaux choisis (nécessité de trouver d'autres zones susceptibles de bénéficier d'une telle action afin d'optimiser les coûts), et trouver un porteur de projet.

### **Réfection des enclos de suivi des pelouses de crêtes**

Un contrat porté en 2002 par l'ONF a permis l'installation d'un ensemble d'enclos-exclos sur le Ventouret. Complété par d'autres enclos, ce dispositif forme désormais un réseau d'observation des milieux ouverts prairiaux sur les crêtes du Ventoux. Celui-ci est pleinement intégré dans la démarche Alpages Sentinelles et sera l'élément central d'un stage porté en 2017 par le SMAEMV, relatif à l'étude de l'évolution des milieux ouverts.

Néanmoins, ce dispositif ayant bientôt 15 ans, plusieurs enclos sont largement dégradés (neige, chutes de branches, dégradations d'origine humaine) et ne peuvent plus remplir pleinement leurs objectifs. Ainsi, le SMAEMV et l'ONF ont étudié la modalité de réparation des enclos en 2016 et souhaitent aujourd'hui réhabiliter certains d'entre eux à travers un nouveau contrat Natura 2000. Celui-ci sera déposé par l'ONF lors d'un appel à projet en 2017 et les travaux seront réalisés durant l'année 2018.

### **Tour de France 2016**

Afin de canaliser le flux de spectateurs et protéger les milieux naturels remarquables lors du passage du Tour de France, le SMAEMV a défini des itinéraires préférentiels et élaboré une signalétique spécifique. Initialement prévue à des fins de sensibilisation aux patrimoines, la présence des 4 agents du SMAEMV sur site le jour de l'étape s'est orientée vers une mission de prévention des risques aux personnes compte-tenu des conditions météorologiques dégradées.

Accompagnés du personnel de la DDT et des pompiers, tous ont prêté assistance à plus d'une centaine de personnes surprises par des températures très froides et un vent fort.

Lors de cet événement, la station météo inaugurée début juillet a pu pleinement remplir sa fonction de prévention des risques. Utilisée en temps réel par la gendarmerie, les pompiers et les organisateurs du Tour, une pointe de vitesse à 169,2 km/h a été enregistrée ce jour-là !

### ***- Etudes et suivis d'espèces***

#### **Inventaire des rhopalocères et zygènes du site**

Les particularités climatiques du Mont-Ventoux rendent possible la coexistence de nombreuses espèces méditerranéennes et boréo-alpines. Alors que la richesse floristique est désormais bien connue, l'extraordinaire richesse biologique du massif contraste avec l'insuffisance de données sur les lépidoptères (seulement 4% des données de PACA proviennent du Vaucluse). Devant ce constat et sous l'impulsion du site Natura 2000, une actualisation des données et une étude comparative des

populations en présence (1970 – 2016) ont été réalisées, en utilisant le protocole développé par le MNHN : le Chronoventaire (Dupont P. 2014).

1037 données ont ainsi été récoltées, témoignant de la présence d'au moins 108 espèces au sein du site Natura 2000. Parmi elles, 13 jouissent d'un statut particulier : 4 protégées par la législation Française et/ou Européenne, 9 classées comme remarquables dans l'Atlas des papillons de jour de PACA (OPIE/Proserpine, 2009) et 12 qualifiées de rares par la base de données sur les traits de vie du MNHN. À noter également qu'une nouvelle espèce de la Directive Habitats-Faune-Flore, *Maculinea arion*, a été identifiée dans le site Natura 2000.

Ce travail a fait l'objet d'un rapport de stage complet. Celui-ci sera mis en ligne dans les semaines à venir sur le site internet [www.smaemv.n2000.fr](http://www.smaemv.n2000.fr)

Olivier Delaprison s'interroge sur les éventuelles actions de gestion qui découleront de ce travail. Au regard des résultats obtenus et des enjeux qui ont émergé sur certaines stations, des préconisations de gestion ont été indiquées tandis que d'autres émergeront lors des discussions autour de la réactualisation du DOCOB. Celles-ci trouveront leur place dans le tome 2 – Mesures opérationnelles – du DOCOB du site Natura 2000 du Mont Ventoux qui devrait intervenir en 2018-2019.

### **Démarche Alpes Sentinelles**

Cette année, le travail s'est porté notamment sur 2 points essentiels au programme :

- La réalisation de la plaquette annuelle qui retrace le travail et les résultats obtenus l'année précédente. Celle-ci est désormais disponible en version papier et un exemplaire du document est joint à ce bilan.
- La réalisation d'un inventaire de la végétation par des lignes de lecture effectuée par l'écologue en charge des relevés de végétation pour l'ensemble du réseau. En reproduisant son travail dans les années à venir, il sera possible de comparer l'évolution de la végétation et surtout pouvoir comparer ces résultats à ceux des autres massifs.

D'autres moments d'échanges importants ont eu lieu tout au long de l'année, comme plusieurs réunions du groupe végétation, la venue de ce groupe sur le Ventoux, ou encore la participation de l'animateur au séminaire annuel à Gap le 15 novembre 2016.

En 2017, le collectif continuera son travail, notamment en constituant une base de données globale. Localement, le stage encadré par l'animateur Natura 2000 sur les milieux ouverts s'intégrera pleinement dans cette démarche et apportera de nombreuses informations supplémentaires. Un livret un peu plus conséquent que les versions précédentes est en cours de réalisation au moment de la rédaction de ce compte rendu et fera état du travail réalisé l'année précédente.

Enfin, une réunion publique à l'échelle du réseau aura lieu à l'automne afin de diffuser l'ensemble des résultats du projet.

### **Comptage des chamois**

Olivier Delaprison indique que l'Office National des Forêts va réaliser un comptage de la population de chamois présente en versant nord du massif du Ventoux (opération faisant l'objet d'une fiche action dans le DOCOB : Suivre les effectifs des grand ongulés dans le cadre du maintien de l'équilibre forêt/gibier).

Au moment, de la rédaction de ce compte rendu, il est possible d'en donner les résultats. Accompagné de quelques membres de la Fédération départementale des chasseurs de Vaucluse 139 chamois ont été recensés, représentant une augmentation de 40% sur les 10 dernières années.

## **- Communication et accueil du public**

### **Les manifestations sportives – Evaluation des incidences**

L'animateur est intervenu en diffusant auprès des porteurs de projets les différents éléments nécessaires à la constitution du dossier d'évaluation des incidences. Au fil du temps, l'animateur est sollicité de plus en plus pour donner un avis sur une manifestation, signe de la bonne prise en compte du dispositif et probablement d'une augmentation du nombre de manifestations. Ainsi, en 2016, ce sont 34 avis qui ont été formulés sur des manifestations sportives soit une augmentation de 55% par rapport à l'année précédente et 386% par rapport à 2014 ! Cette importante augmentation est le résultat de nombreuses rencontres avec les porteurs de projet, d'une meilleure prise en compte des enjeux par les services de la Préfecture qui instruisent les demandes d'autorisation des manifestations sportives et également de l'amélioration du formulaire conduite fin 2015 / début 2016. La nouvelle version, accompagnée de deux documents d'aide, a ainsi été largement diffusée au 1<sup>er</sup> trimestre 2016. En 2017, un retour d'expérience devrait être fait entre les différents partenaires afin d'améliorer un peu plus ce dispositif pour les prochaines années.

### **Accompagnement des organisateurs d'évènements sportifs (stage Master 2)**

Comme le témoigne le nombre d'évaluation des incidences Natura 2000, le territoire du Ventoux est le théâtre de nombreux évènements sportifs. Quand certains sont assez modestes, d'autres sont plus importants et font parfois affluer plusieurs milliers de participants. Ces évènements peuvent avoir des conséquences assez notables sur le patrimoine naturel et souffrent parfois d'un manque d'acceptation par le grand public.

Afin d'accompagner les organisateurs d'évènements sportifs vers des manifestations écoresponsables et faciliter les démarches administratives, le SMAEMV a travaillé à l'élaboration d'un guide. Cet outil met à disposition les éléments de connaissance nécessaires à l'organisation d'une manifestation sportive compatible avec le respect du patrimoine naturel du massif du Mont-Ventoux. En cours de finalisation graphique, ce guide devrait voir le jour au 1<sup>er</sup> trimestre 2017. L'animateur Natura 2000 a ainsi participé au volet évaluation des incidences.

### **Retour de la météo au sommet du Ventoux**

Dans le cadre de la convention de partenariat qui les lie, le SMAEMV et l'association Infoclimat installaient fin 2015, au sommet de la tour Orange/France Telecom, une série d'équipements de pointe (répondant aux normes de l'Organisation Mondiale de la Météorologie), afin de mesurer la vitesse du vent et la température.

Après une phase de test de quelques mois, un système d'affichage a été développé en parallèle afin de diffuser les données météorologiques enregistrées. Conscient de l'importance de la prévention du public, différents outils de diffusion ont été développés afin de convenir aux multiples usages du site :

- ▶ Un widget météo utilisable sur tous les sites internet qui en feraient la demande ;
- ▶ Un écran d'affichage mis à disposition dans les Offices de tourisme des communes « portes » du Mont-Ventoux ;
- ▶ Création d'une page internet diffusant en temps réel la température et la vitesse du vent : [www.meteo-ventoux.fr](http://www.meteo-ventoux.fr) ;
- ▶ Une diffusion possible sur smartphone via l'application Infoclimat

Evidemment, afin de valoriser au mieux ce projet, tout un volet de communication a été mis en place : diffusion par mail, via les réseaux sociaux, les partenaires, les offices de tourisme et un reportage télévisé au journal régional de France 3. La station a également été inaugurée le 7 juillet 2016, en présence d'environ 200 personnes.

D'autres dispositions sont aujourd'hui à l'étude pour diffuser plus largement les données recueillies. La publication à l'été 2016 du 1<sup>er</sup> numéro de la Chronique météo du Mont Ventoux en est un exemple.

Enfin, la station météo installée est désormais une source d'informations essentielles pour la science. Les données acquises seront par exemple utilisées dans le cadre du suivi de l'évolution des pelouses d'altitude soumises au pâturage ainsi que pour la démarche interrégionale Alpes sentinelles. À plus long terme, on peut envisager également que les données recueillies fourniront de la matière aux organismes scientifiques (CNRS – INRA...) et gestionnaires de l'environnement (PNR, ONF...) afin de mieux appréhender l'évolution du climat sur le Mont-Ventoux.

### **Opération Nettoyons le Ventoux !**

Une fois encore, la mobilisation a été importante pour l'opération Nettoyons le Ventoux. Les 200 inscriptions ont été complétées en quelques jours seulement et l'ensemble de l'opération a pu être planifié sans accroc. Mais c'était sans compter les caprices de Dame Nature... Exceptionnellement décalée d'une semaine, au 1<sup>er</sup> weekend d'octobre, l'opération n'a pu avoir lieu car un important épisode orageux sévissait ce jour-là sur le Ventoux. Avec des vents à plus de 80 km/h induisant un ressenti de température proche de zéro, l'opération a dû être annulée pour des questions de sécurités évidentes.

Pour l'année 2017, la journée est une nouvelle fois prévue au dernier weekend de septembre, le samedi 30.

En complément, Olivier Delaprisson indique à l'assemblée que l'ONF tente de faire aboutir un projet de nettoyage de la combe Fonfiolle. L'opération, à laquelle participe le SMAEMV, consisterait à évacuer une carcasse de voiture et divers déchets présents dans cet espace naturel remarquable. L'enlèvement est prévu pour l'année 2018.

### **Bilan global d'animation Natura 2000 sur le Mont Ventoux (2003-2015)**

Disposant désormais d'un recul suffisamment important pour permettre de tirer des conclusions solides quant à l'évolution du site Natura 2000, le bilan de la décennie d'animation est désormais bien avancé. Travail déjà très conséquent, celui-ci est complexifié par le changement d'animateur en 2009, induisant la perte de certaines données, notamment pour les plus vieux contrats portés par l'ONF.

Néanmoins, le document produit permettra d'avoir une vision très précise des actions mises en place, de l'évolution des milieux et espèces naturels et aura un rôle déterminant dans l'actualisation du Document d'Objectifs du site. L'année 2017 sera l'occasion de finaliser ce document et compléter les données manquantes avec l'ONF. Afin de valoriser les actions menées et communiquer largement à leur sujet, un document de 6-8 pages sera aussi élaboré.

## **- Animation générale du site Natura 2000**

### **Réactualisation du Document d'Objectifs**

Travail primordial de cette nouvelle période d'animation, la réactualisation du Document d'objectifs du site Natura 2000 débutera dès 2017. La première phase de ce travail sera de rédiger le cahier des charges pour renouveler la cartographie des habitats et faire une comparaison de leur évolution entre 2000 et 2016. Ce travail fait l'objet d'une remarque de l'ONF, qui demande si une évolution est attendue. Il est répondu qu'outre la dynamique naturelle qui suppose une évolution et les imprécisions induites par les moyens techniques de l'époque, d'après les dires de certains experts, il existerait quelques erreurs dans l'identification des habitats. Il est donc vraisemblable de s'attendre à une évolution plus ou moins marquée selon les secteurs. Stéphanie Mari du Conseil Départemental demande si un travail sera réalisé sur la faune, notamment la vipère d'Orsini. Il lui est répondu que l'enveloppe débloquée est consacrée aux habitats et donc exclusivement la flore. Cependant, une aide supplémentaire devrait être allouée à une étude sur les chauves-souris, afin d'actualiser les connaissances et sensibiliser le public.

Florence Ménétrier du CEN PACA demande si dans le cadre de ce travail, une évaluation de l'état de conservation des habitats est envisagée. Malheureusement, ce genre d'étude nécessite des moyens financiers considérables induits par un degré élevé de technicité conjugué à une mission chronophage.

De ces travaux découleront la révision du programme opérationnel des actions de gestion et l'actualisation des fiches espèces et habitats en 2018/2019.

### **Renouvellement de la convention d'animation du site Natura 2000 Mont Ventoux**

Comme annoncé en introduction par M. REYNARD, un accord de principe a été donné par les services instructeurs pour que l'animation du site soit une nouvelle fois confiée au SMAEMV. La réunion des collectivités du site, tenue après le COPIL, s'est également prononcée à l'unanimité pour une animation du SMAEMV.

La principale différence réside dans le fait que la convention d'animation sera mutualisée avec celle du site des Gorges de la Nesque. Plusieurs avantages significatifs : simplification de la gestion administrative, optimisation de la gestion financière et adaptation de la répartition du temps de travail entre le site du Mont Ventoux et celui des Gorges de la Nesque.

L'ordre du jour étant épuisé et ne soulevant pas d'autre question, le Président du COPIL clôt la réunion.